

Commune de Saint-Désert

Compte rendu du conseil municipal du 24 juillet 2018

Secrétaire élue : Aude NOËL

Étaient présents : Mesdames, Messieurs : Jean BEAUVICHE, Gilbert BENAS, Daniel CHRISTEL, Richard DRILLIEN, Éric DAVANTURE, Marie-Edith GROISON, Elisabeth LE-GERMAIN, Aude NOEL, Julie PELLETIER,

Étaient représentés : Odile DALIA par Marie-Edith GROISON, Nicole LEFEUVRE par Jean BEAUVICHE, Blaise NOIREAU par Elisabeth LE-GERMAIN, Frédéric BOURNE par Éric DAVANTURE

Lecture du compte rendu du Conseil municipal du 24 mai 2018 : adopté à l'unanimité.

1. Attribution du marché des travaux de réfection de la Rue de la Messe et de la Ruelle des Cloutiers :

Il a été décidé de profiter des travaux pour enfouir les lignes électriques rue de la Messe. Le SYDESL ne prenant plus en charge ce type de travaux, ils seront financés sur le budget communal.

C'est l'entreprise la moins disante qui est retenue : Eurovia pour un montant global de 206 187,72 € HT soit 247 425,26 € TTC répartie de la manière suivante :

- Rue de la Messe : 154 802,38 € HT soit 185 762,86 € TTC,
- Enfouissement des réseaux secs Rue de la Messe : 13 723,00 € HT soit 16 467,60 € TTC,
- Ruelle des Cloutiers : 37 662,34 € soit 45 194,80 € TTC.

Adoption à l'unanimité.

2. Décision modificative N°1 : suite aux travaux d'enfouissement du réseau télécom à Montbogre d'un montant de 20 000 €.

Adoption à l'unanimité.

3. Tarification des affouages 2018-2019 :

La coupe se situera en Bragny. Les tarifs restent inchangés.

Adoption à l'unanimité.

4. Tarification Baby Gym et initiation basket 2018-2019 :

Les tarifs sont fixés à 67 € annuels pour chaque activité.

Avis favorable à l'unanimité.

Questions diverses :

➤ Étude du Grand Chalon sur le ruissellement :

M. Éric DAVANTURE présente les conclusions de l'étude réalisée et financée par le Grand Chalon. Il a pu avoir un échange avec le Bureau d'étude LIOS : l'étude est basée sur l'évènement pluvieux de 2014 et met en perspective les solutions pour gérer des crues de type 10, 30 et 100 ans.

Elle propose de réaliser différents types d'ouvrages : reprofilage de chaussée, fossés à redents, mares en étages pour ralentir l'eau et ouvrages de stockage : certains aménagements sont pertinents pour des crues 10 ans (1 heure), d'autres pour des crues 30 ans (2 heures) et 100 ans (3 heures).

Les remarques doivent être transmises au Grand Chalon avant le 15 août.

- M. le Maire fait savoir au Conseil municipal qu'une association de riverains est en train de se constituer. Les conclusions de l'étude pourront lui être présentées à l'automne.
- Mme Élisabeth LÊ-GERMAIN présente les différentes demandes de la nouvelle directrice d'école. Elle fait également un point sur la gestion du personnel : remplacement d'un congé maternité et projet d'embauche d'un contrat civique.
- FAPC : Un financement de 40 000 € a été obtenu pour les travaux de la Rue de la Messe.
- M. le Maire indique que la commune ne pourra certainement plus bénéficier de cette forme de subvention en 2019.
- M. le Maire fait un point à mi- budget sur les dépenses d'investissement de la commune.
- Mme Marie-Édith GROISON présente un projet de panneau d'affichage des évènements des associations, panneau qui permettrait de supprimer l'affichage sauvage aux entrées du village. Il sera présenté aux associations de la commune pour vérifier si il répond à leurs attentes et envisager une forme de co-financement.
- Bibliothèque : un apéritif des bénévoles est prévu pour clôturer la saison (fermeture en août). Une réflexion est lancée pour étoffer l'équipe des bénévoles.

Séance levée à 20 h 30